Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 59 (1921)

Heft: 51

Artikel: Entre nous, voisine...: [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-216831

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRE-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6. six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS, pour 1922, recevront ce journal

GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre prochain, en s'adressant à l'Administration, 9,Pré-du-Marché, Lausanne.



ENTRE NOUS, VOISINE ...

XIII

— Quelle est cette lumière, dans la nuit?

- C'est l'Etoile de Noël!

EST demain Noël, Voisine, ce sont les petits enfants de l'école qui l'ont dit. Ils couraient dans la rue pour aller plus vite à la répétition de chant... on les entend d'ici... écoutez-les!... ils chantent Mon beau sapin, Venez bergers et mages; ils chantent aussi: Paix sur la terre, qui est le plus beau de ces chants, et toute la joie de Noël brille dans leurs yeux.

C'est que Noël est, avant tout, la fête des petits, des petits et des humbles. Il faut, comme eux, avoir confiance, il faut savoir, comme eux, être heureux d'un cœur simple pour en sentir l'ineffable douceur. Car, si les enfants demeurent en extase devant le sapin étincelant de perles et de lumières, c'est qu'ils n'imaginent rien au monde de plus beau. Et, si leur petit cœur bat à se briser de joie quand éclate le cantique de Noël, c'est qu'ils croient à ce qu'ils chantent !... Paix sur la terre !... Ce sont les enfants qui ont raison, voyez-vous, et nous serions plus heureux si nous savions, si nous pouvions « croire » sans discuter.

La Terre, si l'on y songe, était créée pour prospérer dans la paix et la beauté. C'est la mauvaise volonté humaine qui en trouble l'harmonie. Regardez dans le petit cercle de famille comme souvent, déjà, sa quiétude est rompue par la faute d'un de ses membres. Une pensée mauvaise qui s'échappe, une parole imprudente qui égratigne le silence... l'inertie devant le petit malheur qu'un geste eut pu réparer.

On ne pense peut-être pas assez au devoir qui incombe à chacun de participer à l'agrément du foyer, on ne prend pas garde à la nécessité du sourire qui est comme la lumière du visage.

Voisine, je ne sais pas exactement pourquoi je vous dis ces choses!... Tenez, voici le sapin préparé avec ces cent petites bougies, ses noix dorées et ses chaînes brillantes... Les enjants danseront leurs rondes autour et nous chanterons avec eux le doux cantique: Paix sur la terre... N'oubliez pas, Voisine, c'est demain Noël!

L'Effeuilleuse.



L'ABBAYI DE TSAVORNÉ

ECANDO, demeindze et delon, sti tsautein passâ, no z'âi z'u la premire fîta de noutra novalla abbayî: Union et Paix, que cein a êtâ onna tant balla fîta. Lâi ê venu dau mondo tant biau que l'êtâi bin pllie galé qu'âo tir fédérat et qu'on m'a mîmameint assurâ que lo râi David de Mézire êtâi âo banquiet et que l'ant chai po majo de trâblia.

Dan, lo deçando pè vè six hâore, on gailla que sa manèyî lo tambou l'a taborena la diana pè lo velâdzo; ie fasai cresena sa tiesse que cein fasai on pucheint dètertin pè lè tserraire. Lè z'hommo sè sant rasseimbllia dèvant lo collidzo et l'ant beta lo brassa, pu sè sant einmourdzi ti de beinda por alla âo z'oustand iô l'ant ferraillî mîmero ion. Lâi a bo et bin z'u doù ra que l'ant èta courena pè duve galèze pernette que m'arai zoin fé de lè z'eimbransî. L'a faliu bâire quauque botolhie de septant'-ion: è-te pas de bî savâi! Pu lè ra l'ant promena lau courene pè lo velâdzo, pu... hardi! lo picoulet, la mouférine, la sotiche, tant que vè la miné.

La demeindze, cein l'a ètâ bin pllie biau oncora. L'a faliu batsî lo drapeau nâovo. Clli que n'a pas vu cein n'a rein vu. Pu l'a faliu rebâre et remedzî, ni trau pou, ni trau et lè discou l'ant einmourdzî. Lo syndico l'a dèvesâ dâi vîlhie z'abbayî de Tsavorné, dinse:

— Dein lo vîlhio teimps, lâi avâi dein noutra coumouna cin z'abbayî: clliauque de la Granna, de la Sau, de Vilmergue, dâi Cultivateu et de l'Uni-on. Cllia z'ique de Vilmergue l'a étâ fondâie lo 25 de juillet de l'an 1713 pè dâi sordâ de Tsavorné que sant z'u pè clliau défrepenâie de Brèmegarte, lo 22 mai, et de Vilemergue lo 25 de juillet 1712. L'a dourâ quasu dou ceint z'an et l'a étâ partadjâ ein 1873. Aprî cein l'ant ruppâ l'abbayî dâi Cultivateu et clliaque de l'Uni-on, bin maul'à propou. Lè pe vilhie famille de Tsavorné dein sti teimps l'ètant dâi z'Auberson.

Ne vu pas vo redere ti lè biau discou que i'é ouï : mè foudrâi onna ranma de papâ. Respet por ti leu

Lo tambou l'a rerolhî et no sein parti po la granta pararda.

Çosse n'étâi pas de la moqua de tsat: dâi drapeau, dâi gendarme, la musiqua avoué dâi z'haillon de militéro et dâi carlette à galons et à plliematse verda, le demuzalle, le dzein dâi societâ et le z'einfant dâi z'écoule. L'ant bo et bin passâ pè tote le riette, po revenî su la pllièce de fîta.

Lo delon, l'ant refé on bocon d'abbayî po medrî lè brosse de la demeindze. Fasâi tant biau et tsaud que lè dzein l'avant sâi et vo djuro que lo cantinier l'a fé se ferrette.

L'è dinse que s'è passaïe la premîre fîta de l'abbayî novalla de Tsavornė.

Pierro-Abram Redzipet.

LE NUMÉRO 17 DE LA CITÉ-DERRIÈRE

ES intéressants articles, que M. L. Mogeon vient de consacrer, ici-même, aux mémoires laissés par l'archiviste Antoine Baron, nous ont donné l'idée qu'il n'était pas hors de propos de rappeler que cet honorable citoyen habita plusieurs années et mourut, le 11 septembre 1864, à la Cité-derrière, dans la maison de l'ancienne cure, no 17 actuel (alors no 22), qui abrite aujourd'hui le poste de police de la Cité, la chambre des pauvres passants et celle des arrêts militaires. C'était, sauf crreur, au 1er étage et l'empreinte du nom de A. Baron était encore visible, il y a peu d'années, sur la porte de l'appartement, pour qui savait regarder avec soin.

Miles Baron, les filles de l'archiviste, y tenaient une petite école enfantine, dont se souviennent peutêtre encore quelques Lausannois dans la soixantaine.

Le petit jardin, dont parle Baron, est sans doute celui sur lequel donnent les pittoresque galeries de la maison, qu'on aperçoit de la route de la Solitude.

Rappelous brievement, à cette occasion, les états de service de cette vénérable maison, qui sont sérieux et varies.

Avant la Réforme du XVIme siècle, c'était la Cure de la Paroisse de la Sainte-Croix, dont dépendait la ferme de l'Hermitage, à ce que nous a signalé M. Maxime Reymond. Par la Petite Largition de 1536, Berne l'octroya à la Seigneurie de Lausanne, comme les biens des diverses paroisses de la ville, et elle servit dès lors et pendant 300 ans de cure pour l'un des ministres.

Dès 1561, c'est le pasteur Loys Treppereau qui l'occupa, à ce que nous apprend M. le professeur H. Vuilleumier. C'est peut-être là qu'il faut chercher le domicile de ses prédécesseurs dans la charge de seond ministre: à savoir Béat Comte (1538-1545), Jacques Valier (1546-1559) qui démissionna avec Viret, et Jean de Bosc (1559-1561).

D'après le plan Rebeur (1670), cette Cure était, en effet, dévolue au second ministre (le premier pasteur étant alors logé à la Madeleine); mais, en 1722, les indications sont inversées. En 1827, en revanche, on en est revenu à la destination de la Cure de la Citéderrière au second ministre. Ces changements font qu'on ne peut préciser de façon absolue la demeure des pasteurs de Lausanne, que si d'autres données certaines fixent la chose.

Pour ce qui est de la Cure qui nous occupe, nous savons que, de 1748 à 1754, c'est David Pavillard qui y demeura. Il était alors 2me diacre ou 4me pasteur. Plus tard, il devint 3me ministre, puis profeseur de la chaire dite d'éloquence à l'Académie et principal du Collège. C'est D. Pavillard qui fut le précepteur du comte de Lippe-Detmold et du prince de Nassau-Weilberg, en séjour dans notre ville. En 1753, c'est chez lui que le père de Edward Gibbon place celui-ci, encore fort jeune, en pension, pour le ramener, si possible, à la foi réformée dont il avait tendance à s'éloigner alors. Gibbon parle de cette maison de la Cité-derrière de la façon suivante:

« A la place de mon élégant appartement du Collège de la Madelaine (Magdlen Collège d'Oxford), c'est une rue étroite, sombre, la moins fréquentée d'une ville qui n'est pas belle; une maison vieille et incommode, une petite chambre, mal bâtie, mal meublée, qui, aux approches de l'hiver, au lieu d'un